

# Informations professionnelles

## Castex, Revel, Véran, Bourguignon... Seront-ils à la hauteur ? Santé : un quatuor d'experts attendu au tournant

Profitant du remaniement, Emmanuel Macron a placé des spécialistes santé au cœur de l'exécutif opérationnel. Un signal pour relancer ouachever les réformes majeures du secteur. Les résultats financiers du Sécurité auront valeur de premier test.

● Face aux dommages collatéraux de la pandémie du siècle et à plusieurs défis majeurs (réforme de l'hôpital et du système de santé, dépendance), Emmanuel Macron a musclé son équipe santé, à Matignon comme à Sécurité. La profession jugera sur pièces si cette expertise incontestable est gage de résultats.

### Tandem équilibré

À Matignon, Jean Castex, 55 ans, est un fin connaisseur du secteur. Cet énarque, conseiller référendaire puis conseiller maître à la Cour des comptes, a mis un pied dans la santé depuis 2005 en prenant à 39 ans la succession d'Edouard Couty à la tête de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) pour piloter le parc hospitalier public. Ses détracteurs se souviennent qu'il fut alors un des grands architectes de la T2A - qu'il est question de réformer aujourd'hui - et un promoteur de la restructuration du système hospitalier. À l'heure où le gouvernement parle d'investissements massifs.



Une nouvelle équipe qui connaît parfaitement le monde médical

Mais le premier ministre, gaulliste social, est secondé par un poids lourdissu de la gauche : il s'agit de son dirigeant Nicolas Revel, ex-DG de la CNAM, apprécié aussi des syndicats de médecins libéraux pour « son écoute » et sa « très bonne connaissance » des dossiers. À son actif, nombre d'accords conventionnels sur la consultation à 25 euros, les patients payant, la télémedécine remboursée, les assistants médicaux ou la concrétisation du reste à charge zéro...

Outre ce tandem équilibré à Matignon, Olivier Véran a été confirmé au ministère des Solidarités et de la Santé, où le neurologue hospitalier reprend les chantiers qu'il connaît déjà - à commencer par la réforme de la santé et la protection sociale a été plutôt salué, à commencer par les fédérations hospitalières. Pour Lamaine Gharbi, patron de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), le

qu'une sanction, c'est plutôt une épine en moins pour ce quadra qui s'est retrouvé sous les feux de la rampe ces derniers mois.

Surtout, Olivier Véran est désormais épaulé par Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'autonomie, pour piloter directement la réforme tant attendue du grand âge et du financement de la dépendance dès la rentrée. La nomination d'un ministre *ad hoc* était réclamée de longue date par le secteur - comme l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).

**Casting à l'épreuve**  
Ce choix de personnalités rompus aux arcanes du monde de la santé et de la protection sociale a été plutôt salué, à commencer par les fédérations hospitalières. Pour Lamaine Gharbi, patron de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), le

Du côté de la médecine de ville, on refuse tout procès d'intention mais on attend des engagements fermes. « La présence de ces personnalités doit permettre à la médecine générale d'avoir des investissements », veut croire le Dr Jacques Battistoni, président de MG France. Le Dr Jean-Paul Ortiz, président de la CSMF, table sur une enveloppe de 500 millions d'euros pour valoriser la coordination, la visite à domicile ou les soins non programmés lors des prochaines négociations conventionnelles.

En attendant, c'est bien la réussite du Sécurité - prélude à des Accords de la santé - qui aura valeur de test. Réévaluation des grilles salariaires hospitalières, perspectives de carrière, simplification, réorganisation territoriale : à l'heure de la conclusion de cette concertation, paramédicaux, internes et praticiens attendaient des avancées très significatives. « L'enveloppe financière est une étape clé pour créer la confiance tant en ville qu'à l'hôpital », analyse Claude Pigement, longtemps « monsieur santé » du Parti socialiste.

Reste à vérifier quels poids

politique aura ce Sécurité face à un grand « Bercy », également renforcé autour de Bruno Le Maire, alors que la France s'apprête à connaître une des pires récessions de son histoire.

Loan Tranthimy et Cyrille Dupuis

## Témoignage à vif Ce généraliste qui n'a pas voulu « laisser mourir » ses patients

Dans un texte pamphlétaire qui est aussi un cri, un généraliste mosellan revient sur sa décision controversée à base d'azithromycine.

● Généraliste à Crehange (Moselle), le Dr Jean-Jacques Erbstein a fait parler de lui lors de la crise sanitaire pour avoir prescrit un traitement à base d'azithromycine à ses patients fragiles atteints par le Covid-19 (présentant des comorbidités et des atteintes respiratoires sévères) et communiqué à la presse locale sur l'intérêt de cette combinaison thérapeutique.

Vilipendé par certains confrères, soutenu par d'autres, et convoqué par l'Ordre pour explication, le Dr Erbstein, 54 ans, revient sur ces mois sous pression dans un texte dense\*, à vif, à mi-chemin entre le pamphlet et la tribune.

Exerçant dans un département frappé de plein fouet par le coronavirus, le généraliste confie avoir été d'abord « un bon petit soldat » en appliquant la « doxa mortifère » du paracétamol en cas de fièvre et l'appel au 15 en cas de difficultés respiratoires. Mais après le décès d'une dizaine de patients, pour la plupart anciens mineurs, il décide de ne plus « laisser

mourir ces gens » et d'essayer autre chose alors même que la littérature était « quasiment stérile » sur ce sujet.

Plutôt que de céder au « vent marseillais de la révolte thérapeutique » - allusion directe au protocole du Pr Didier Raoult - le généraliste se penche sur l'azithromycine, « un bon antibiotique avec des propriétés « que je manie bien » et dont les recettes officielles préconisent la prescription en cas de suspicion de pneumonie avec de grosses difficultés respiratoires. Le Dr Erbstein, qui se dit « adepte sans concession de l'Evidence Based Medicine », prescrira ce traitement à plusieurs patients dont l'état s'améliorera rapidement...

Conscient que sa combinaison thérapeutique n'a fait l'objet d'une étude - et qu'il n'aura jamais la certitude que ses patients ont guéri grâce à ce traitement - le généraliste mosellan assume ses choix... qui lui ont valu des volées de bois vert et des noms d'oiseaux « de la ligue sans pitié des gardiens du dogme de la médecine scientifique la plus inflexible ». « Il avait urgence [...] je n'ai pas fui, et je ne le regrette pas », se défend le généraliste.

M. F.  
\*« Je ne pouvais pas les laisser mourir ! », JDH éditions, 55 p., 7,95 euros.



Une nouvelle équipe qui connaît parfaitement le monde médical

mais Olivier Véran assure « la continuité de l'action publique et la connaissance des dossiers ». Depuis plusieurs semaines, l'exécutif a adressé des signaux forts au secteur privé lucratif pour lui assurer une équité de traitement (primes aux soignants, garanties de financement).

Même accueil favorable chez son homologue du secteur public. « Castex est un homme pragmatique, il ne vit pas dans le monde éthétré de la haute bureaucratie », juge Frédéric Valletoux, patron de la Fédération hospitalière de France (FHF). Il n'y a aucune raison qu'il soit sourd aux dysfonctionnements à l'hôpital. « Si les préoccupations du monde de la santé ne sont pas entendues avec toutes ces personnes [...], c'est vraiment que nous n'avons pas de chance ! »

## Panorama des failles nationales Face au Covid, les médecins européens dans la même galère

Le manque généralisé de bras et de matériel a été le lot commun des praticiens de l'UE durant la crise du Covid, constate le Comité permanent des médecins européens (CPME). Certains comportements hostiles de l'opinion ont aggravé la situation déjà tendue.

● Représentant officiel du corps médical au sein des institutions continentales, le Comité permanent des médecins européens (CPME) analyse chaque semaine, depuis fin avril, le vécu et la prise en charge de la pandémie par la profession à partir des données produites par les 38 associations nationales de praticiens qui la composent (l'Ordre fournit les éléments concernant la France).

Au plus fort de la crise, la plupart des associations nationales ont ainsi remonté le nombre « trop faible » de médecins pour répondre aux besoins - d'autant que certains pays, comme la Hongrie, ont exclu d'emblée les praticiens âgés de plus de 65 ans ou, comme Malte, ont dû mettre jusqu'à 10 % de leurs médecins en quarantaine.

L'adaptation a été générale mais avec des leviers divers. L'Allemagne et la Grèce ont rapidement élargi les champs de compétence des étu-

diants non diplômés, tandis que la France, l'Italie et les Pays-Bas ont rappelé des médecins retraités. La Suède ou l'Espagne ont mobilisé et réaffecté les médecins spécialistes en fonction des priorités liées au Covid. De nombreux pays ont bénéficié de l'aide de praticiens originaires de pays peu touchés, comme des professionnels norvégiens envoyés en renfort en Italie. La solidarité a joué. Des dizaines de patients français ont été pris en charge par des hôpitaux allemands, luxembourgeois et suisses.

La pénurie de masques et de matériel de protection a représenté une autre constante durant la pandémie. L'Autriche, le Danemark et les trois Etats baltes sont les seuls pays à ne pas en avoir souffert... Certains pays ont rapidement adapté leur industrie textile à ces besoins - dont la France, l'Allemagne ou l'Italie - mais tous n'y sont pas parvenus, parmi lesquels la Suède, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Le manque de respirateurs a été moins criant. Paradoxalement, l'Allemagne constitue un des rares pays à avoir fait état d'une carence au début de la crise... mais elle a vite corrigé le tir en commandant 10 000 appareils dès le mois de mars.

Les pays les plus affectés par les pénuries de matériel de protection et/ou de dispositifs de soins lourds

ont été, selon leurs médecins, le Royaume-Uni, la Roumanie et, hors UE, l'Ukraine.

### Héros et contentieux...

Si les soignants ont été salués un peu partout comme les « héros » de la crise, les médecins ont parfois été confrontés à des attitudes hostiles. En Belgique, en Roumanie et au Royaume-Uni, des soignants ont été accusés par leurs voisins de « propager la maladie dans le quartier » - et des propos identiques ont été rapportés en France. Dans plusieurs pays, des soignants ont dû composer avec les critiques de citoyens jugant leur travail inefficace ou inadapté. En Italie, des « conseillers juridiques » ont même pris contact avec des familles de malades pour les inciter à attaquer des médecins en justice pour des fautes supposées sur leurs proches.

Le Pr Frank-Urich Montgomery, qui preside le CPME après avoir longtemps été à la tête de l'Ordre des médecins allemands, a vivement dénoncé ce type de comportement hostiles et de menaces. À ses yeux, de tels actes, même isolés, ont aggravé la charge psychologique pesant sur les médecins, qui travaillaient déjà jusqu'aux limites de l'épuisement.

De notre correspondant Denis Durand de Bousiguen